

## ANNEXE 4 PROCEDURE APD

Etape de procédures		Actions		Qui	
Orientation public	Information aux propriétaires		MEL		
	Accueil du demandeur		Commune/ MEL		
Formulaire	Dépôt format papier		Commune/ MEL		
	Dépôt dématérialisé (saisie en ligne)		MEL		
	Signature du récépissé valant A/R		Commune/ MEL		
Complétude	Orientation du formulaire vers le service instructeur		Commune/ MEL		
	Analyse de la complétude du dossier PAS DE CERFA		Commune		
	Courrier de demande de complétude de dossier		Commune		
	Vérifier le respect du Code de l'urbanisme		Commune		
	Analyse des pièces remises		Commune		
		<i>analyse du formulaire</i>	Commune		
		<i>analyse des plans côtés</i>	Commune		
		<i>analyse DTA</i>	Commune		
		<i>analyse CREP</i>	Commune		
		Préparation de l'arrêté valant décision	Commune		
Notification	Signature de l'arrêté et envoi au demandeur		MEL		
	envoi/réception au demandeur		MEL		
	Envoi au contrôle de légalité/affichage		MEL		
	Envoi arrêté de refus à Etat		MEL		
Contrôle	a posteriori des travaux de division, en cas de connaissance d'un logement qui a été divisé sans demande d'autorisation		MEL/commune		
Contentieux	Gestion des amendes et pénalités prévues dans les textes		MEL		
	Gestion du contentieux pénal		MEL		

